

# Website Disclosure - SFDR

**Nom du Produit :** NN Threadneedle Global Focus Fund  
**Classification :** article 8  
**Identifiant d'entité juridique (CODE LEI) :** 549300P1862TXM0YEB58  
**Version :** 22/2/2023

## a) Résumé

Le fonds est classé comme relevant de l'« Article 8 » et promeut ainsi des caractéristiques environnementales et/ou sociales, mais n'a pas d'objectif d'investissement durable. À cette fin, il respecte certaines exigences ESG spécifiques :

**Une inclinaison positive en faveur des caractéristiques ESG :** mesurée par notre modèle interne de notation de la matérialité des facteurs ESG et supérieure à l'indice de référence sur des périodes glissantes de 12 mois. Le modèle attribue une note à chaque société, indiquant dans quelle mesure elle gère les risques et opportunités ESG matériels.

**Exclusions :** nous excluons les sociétés qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales. Cela inclut les armes controversées et les sociétés qui enfreignent les normes et principes internationaux acceptés.

**Engagement :** nous dialoguons avec la direction, en vue d'influencer l'approche de la société en matière de risques et de pratiques ESG, dans des domaines tels que les émissions de carbone, l'indépendance du conseil d'administration et la diversité.

**Bonne gouvernance :** toutes les sociétés d'un fonds Article 8 doivent suivre des pratiques de bonne gouvernance. Nous avons élaboré un modèle qui signale les mauvaises pratiques et les controverses potentielles. Nous réalisons également notre propre évaluation avant d'investir et nous examinons en continu les pratiques de gouvernance pour tous les titres détenus.

Toutes les participations du fonds sont soumises à la politique d'exclusion, et au moins 90 % des investissements en actions détenues sont notés par notre modèle de notation de la matérialité des facteurs ESG. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ne sont pas pris en compte lors du calcul du profil environnemental et social du fonds.

Le suivi est un élément essentiel de nos activités d'investissement, afin d'assurer que le fonds est géré dans le respect des objectifs d'investissement définis et qu'il respecte toutes les restrictions. Il est mis en œuvre à plusieurs étapes du processus d'investissement, par les équipes d'investissement et par des groupes de surveillance indépendants. Tous les membres de l'équipe d'investissement ont un accès continu aux données des fonds pour assurer leur propre suivi. Le Groupe Investment Consultancy & Oversight s'assure que les gestionnaires respectent la philosophie et le processus qu'ils se sont fixés, y compris les éléments ESG. L'équipe chargée de la conformité des mandats veille à ce que le fonds soit géré dans le respect de ses objectifs et restrictions d'investissement. L'équipe de gestion des risques évalue l'exposition à différents risques ESG, tels que de mauvaises notations ESG. Enfin, l'équipe d'investissement responsable apporte des informations et une surveillance supplémentaires concernant les questions ESG.

Nous procédons à une diligence raisonnable approfondie pour tous les investissements, y compris une évaluation du profil ESG des sociétés. Nous utilisons une combinaison de recherches et de données externes et internes à l'appui de notre recherche. Par exemple, nous utilisons les données publiées par les sociétés, obtenues via MSCI pour élaborer notre modèle de notation de la matérialité des facteurs ESG ; et nous utilisons les données ISS pour nous aider à évaluer la bonne gouvernance.

Bien qu'il puisse y avoir des erreurs ou des lacunes dans les données ESG, nous avons mis en place des contrôles stricts de la qualité des données pour les minimiser et nous complétons toujours les données par nos propres recherches et analyses.

### b) Sans objectif d'investissement durable

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales, mais n'a pas d'objectif d'investissement durable.

### c) Caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier

Le fonds promeut les caractéristiques environnementales et sociales en intégrant les mesures d'investissement responsable suivantes dans le processus de prise de décision d'investissement :

**Une inclinaison ESG positive** : Nous attribuons aux sociétés une notation obtenue en utilisant notre modèle de notation de la matérialité des facteurs ESG. Cette notation indique dans quelle mesure elles gèrent les risques et **opportunités ESG**. **Notre approche** privilégie les sociétés qui obtiennent de bonnes notations, afin que le fonds affiche un score de matérialité des facteurs ESG plus positif que l'indice de référence, sur des périodes glissantes de 12 mois.

**Exclusion des sociétés qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales** : Nous excluons les armes controversées à l'échelle de la société. Ce fonds exclut également les sociétés qui enfreignent les normes et principes internationaux, tels que le Pacte mondial des Nations unies et les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

### d) Stratégie d'investissement

Nous privilégions les sociétés qui obtiennent une bonne notation selon notre modèle de notation de la matérialité des facteurs ESG, afin que le fonds présente une inclinaison positive par rapport à l'indice de référence. Nous pouvons investir dans des sociétés dont les scores ESG sont faibles, si nous percevons une marge d'amélioration. Nous surveillons quotidiennement le score de matérialité des facteurs ESG du fonds et le respect des exclusions.

**Engagement en faveur de l'amélioration des pratiques ESG** : nous visons à influencer l'approche des sociétés en matière de risques et de pratiques ESG, dans des domaines tels que les émissions de carbone, l'indépendance du conseil d'administration et la diversité.

### e) Proportion d'investissements

Au moins 90 % des investissements en actions seront notés par notre modèle de notation de la matérialité des facteurs ESG.

La politique d'exclusion couvre toutes les actions détenues, afin que nous maintenions des garanties sociales et environnementales minimales, même pour les sociétés dont la notation de la matérialité des facteurs ESG est mauvaise.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les produits dérivés à des fins de couverture (instruments de réduction du risque) ne sont pas pris en compte lors du calcul du profil environnemental et social du fonds.

Nous effectuons une évaluation de la bonne gouvernance avant l'investissement et un examen en continu des pratiques de gouvernance après l'investissement pour toutes les sociétés bénéficiaires des investissements. Nous utilisons des données tierces pour évaluer les pratiques de gouvernance des sociétés et nous les complétons avec notre recherche fondamentale.

**Avant l'investissement** : Nous évaluons toutes les sociétés avant d'investir. Nous pouvons nous engager auprès d'une société pour mieux comprendre ou encourager des améliorations liées à tout problème signalé. Toutefois, si, à la suite de l'évaluation, nous concluons que la société applique de mauvaises pratiques de gouvernance, nous n'investirons pas dans ses titres.

**Après l'investissement** : Les sociétés font l'objet d'une surveillance en continu pour confirmer qu'il n'y a pas de dégradation de leurs pratiques de gouvernance. Si des problèmes sont signalés, nous pouvons, dans le cadre de notre examen de la bonne gouvernance, nous engager auprès de la société pour mieux les comprendre. Toutefois, dans les cas où l'on considérera que la société a cessé d'appliquer de bonnes pratiques de gouvernance, les titres seront cédés.

Nous avons élaboré un modèle axé sur les données qui signale les mauvaises pratiques et les controverses relatives aux quatre piliers de la bonne gouvernance décrits dans le SFDR, afin d'éclairer notre évaluation et notre suivi des sociétés bénéficiaires des investissements. Les modèles quantitatifs permettant de mesurer les caractéristiques de gouvernance couvrent :

1. Structure du conseil d'administration : notamment la composition du conseil d'administration et des principaux comités, la diversité et l'inclusion, ainsi que les engagements et les politiques.
2. Rémunération : notamment la rémunération à la performance, la rémunération en actions, la rémunération des employés non-cadres et les pratiques en matière de rémunération lors du départ des collaborateurs.
3. Relations avec les employés : notamment le respect des normes de travail (travail des enfants, discrimination, santé et sécurité).
4. Qualité des pratiques fiscales des sociétés : notamment en matière de déclarations fiscales et d'évasion fiscale.

Des examens qualitatifs évaluant les pratiques de la société seront réalisés lorsqu'un problème de gouvernance est signalé par le modèle axé sur les données. Il sera également procédé à ces examens lorsque les données sont limitées.

## **f) Contrôle des caractéristiques environnementales ou sociales**

Le suivi est effectué par les équipes d'investissement et par des groupes de surveillance indépendants :

- Tous les membres de l'équipe d'investissement ont un accès continu à toutes les données du fonds disponibles pour discussion lors des réunions d'équipe
- Le Groupe Investment Consultancy & Oversight surveille le processus d'investissement pour s'assurer que les gestionnaires de fonds respectent la philosophie et le processus qu'ils se sont fixés, y compris les éléments ESG
- L'équipe chargée de la conformité des mandats veille à ce que le fonds soit géré dans le respect de ses objectifs et respecte les restrictions d'investissement
- L'équipe indépendante de gestion des risques surveille quotidiennement le fonds et organise des réunions trimestrielles avec les gestionnaires. Ils évaluent l'exposition aux risques en matière de durabilité (tels que les mauvaises notes ESG, les controverses ou les activités litigieuses) et projettent différents scénarios pour quantifier ces risques
- L'équipe d'investissement responsable apporte des informations et données supplémentaires pour la sélection des titres

## **g) Méthodes**

Nous surveillons la notation de la matérialité des facteurs ESG du fonds par rapport à l'indice de référence. Le fonds doit avoir une inclinaison positive sur des périodes glissantes de 12 mois.

Le modèle utilise des données publiques et s'appuie sur le cadre de matérialité du SASB (Sustainability Accounting Standards Board). Il évalue quotidiennement la manière dont les risques et opportunités ESG matériels sont gérés.

Nous utilisons les données MSCI pour surveiller l'exposition aux violations et violations potentielles du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Nos systèmes informatiques empêchent les investissements dans les sociétés exclues.

#### **h) Sources et traitement des données**

Les sources de données relatives aux caractéristiques environnementales ou sociales comprennent les données des sociétés intégrées dans notre modèle de notation de la matérialité des facteurs ESG, les données ISS et MSCI. Nous complétons ces données par nos propres recherches et analyses.

Notre cadre de qualité des données comprend des contrôles de validation et de gouvernance concernant les modèles. Les modifications sont soumises aux contrôles appropriés.

Les données sont traitées au moyen de notre cadre opérationnel. En cas d'indisponibilité des données, nous utilisons notre propre évaluation qualitative et quantitative.

Nous avons accès à des milliers de données ESG distinctes, et ne pouvons donc pas définir la proportion de données estimées que nous utilisons dans notre recherche.

#### **i) Limites aux méthodes et aux données**

Nous utilisons des recherches et des données externes et internes à l'appui de la stratégie. Nous évaluons les fournisseurs de données en fonction de leur couverture et de la qualité de leur méthodologie, et nous vérifions ponctuellement la qualité des données. Des erreurs peuvent se produire. Les fournisseurs cherchent donc à résoudre ce problème par :

- l'assurance qualité pour la validation
- des contrôles de détection des informations publiées
- des contrôles vérifiant la présence de variations importantes ou d'anomalies
- la validation des données et contraintes appliquées à la saisie des données.

Nous complétons les données externes par des recherches internes et une diligence raisonnable.

#### **j) Diligence raisonnable**

Nous procédons à une diligence raisonnable approfondie sur les investissements.

Chaque action est soumise à un processus d'examen rigoureux et les préoccupations font l'objet d'un signalement et de discussions détaillées.

Une note de recherche détaillée résumant toutes les conclusions de l'analyste est distribuée avant les réunions d'examen afin de permettre un débat actif, ouvert et éclairé. Elle inclut une évaluation ESG adaptée à chaque secteur.

Nous utilisons des sources externes et des courtiers tiers pour obtenir des données plus « quantitatives », telles que l'exposition de la société à différents marchés. La recherche fournie par les courtiers est un complément utile à notre travail interne. Elle nous aide en donnant des indications sur les prévisions du consensus du marché ; elle nous aide à identifier les différences entre les attentes internes et la vision générale du marché, ce qui fait apparaître les opportunités d'investissement.

Rencontrer la direction d'une société nous donne un avantage dans la prise de décision et nous avons généralement un contact avant d'investir. Ces réunions nous aident à recueillir l'avis de la direction sur les évolutions du secteur, les concurrents, les fournisseurs et les clients, ainsi qu'à discuter de la stratégie, des facteurs financiers et de la gouvernance d'entreprise. Cela peut nous inciter à analyser des opportunités d'investissement chez les fournisseurs ou les clients.

La gestion des risques est intégrée dans toutes les étapes de notre processus. Avant d'acheter des actions ou d'augmenter des positions, les gestionnaires de fonds prennent en considération l'impact sur le fonds existant, y compris les modifications de la pondération sectorielle, les modifications du style, les corrélations entre les actions et le budget de risque. Les risques font l'objet d'un suivi continu par une équipe indépendante, qui produit des rapports quotidiens couvrant une grande variété d'indicateurs.

### **k) Politiques d'engagement**

Notre Politique d'engagement en matière d'investissement responsable décrit notre approche de l'engagement, les thèmes abordés et la manière dont nous hiérarchisons et faisons remonter les informations.

Nous visons un dialogue constructif pour soutenir les rendements à long terme en atténuant les risques, en capitalisant sur les opportunités ESG et en réduisant les impacts négatifs. Nous visons à jouer un rôle dans une économie mondiale plus durable et plus résiliente, en encourageant l'amélioration des pratiques ESG. Cela peut produire un impact positif sur l'environnement et la société, conformément aux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Lorsque nous nous engageons, nous nous concentrons sur la performance financière, les risques et les opportunités en matière de développement durable, l'excellence opérationnelle, les politiques d'allocation du capital et les incitations de la direction.

Nous convenons et définissons des objectifs d'engagement et des délais, et nous utilisons des stratégies de remontée des informations le cas échéant, si les sociétés ne font pas de progrès sur des sujets qui, selon nous, sont dans l'intérêt de nos clients à long terme. Pour examiner les stratégies de remontée des questions d'engagement, nous procéderons à une évaluation au cas par cas des progrès réalisés par rapport à nos objectifs et de la manière dont les sociétés réagissent à notre engagement. Nous avons à notre disposition plusieurs options de remontée, notamment l'engagement collaboratif, les déclarations publiques, le dépôt de résolutions des actionnaires, les votes par procuration aux assemblées générales et la cession partielle ou totale de l'investissement

### **l) Indice de référence désigné**

Le fonds ne dispose pas d'un indice de référence désigné utilisé pour mesurer s'il respecte les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les informations relatives à la durabilité qui sont reprises dans le présent document sur le produit ont été établies par NN Insurance Belgium SA/NV au mieux de ses possibilités. A cet effet, NN est néanmoins tributaire des informations relatives aux différents aspects de durabilité rendues disponibles par les gestionnaires d'actifs. La législation imposant la mise à disposition de ces informations n'est toutefois entrée en application qu'à compter du 1er janvier 2023. Les informations reprises dans le présent document ont par conséquent été établies sur la base des informations rendues disponibles à ce jour et pourront encore être modifiées et/ou complétées en fonction des informations qui seront transmises par les gestionnaires d'actifs au cours des prochaines années.